

Cette semaine avec «rapport mensuel»

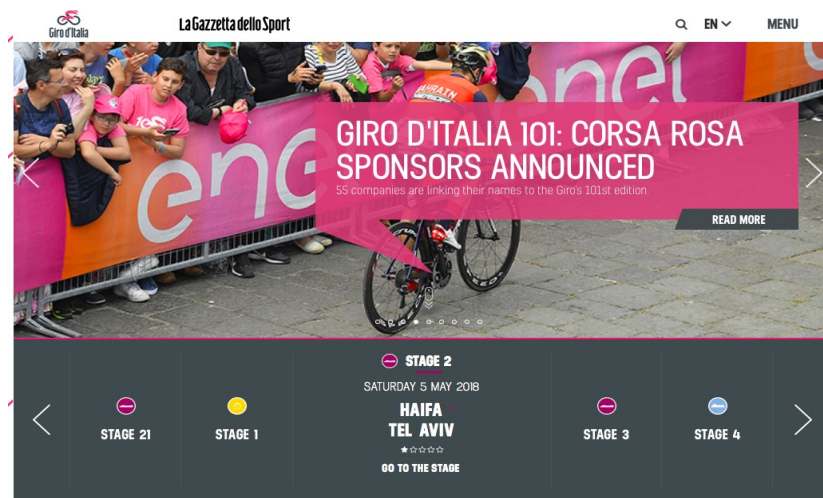
Pour la première fois le départ du Giro d'Italia sera donné non pas en Europe mais en Israël

C'est le plus grand évènement sportif jamais organisé en Israël. Pour la première fois de son histoire, plusieurs étapes de cette course cycliste prestigieuse se dérouleront non pas en Europe mais en Terre Sainte. La première étape sera un contre-la-montre à Jérusalem, la deuxième étape ira de Haïfa à Tel-Aviv et la troisième étape de Beer-Sheva à Eilat. Cette course mythique étant suivie par près d'un milliard de téléspectateurs, ses retombées seront très positives en termes de publicité pour le pays.

C'est Sylvan Adams, un Juif originaire du Canada qui s'est installé en Israël il y a quelques années, qui a oeuvré pour que les coureurs s'élancent d'Israël. Il a investi près de 20 millions de dollars dans ce projet. « Je veux montrer Israël au reste du monde. A l'instar des Français avec le Tour de France et des Italiens avec le Giro, qui ont trouvé par ce biais le moyen de faire connaître leur culture, je souhaite que durant les trois jours consacrés aux trois étapes sur notre sol nous montrions au monde une partie de notre pays. C'est une occasion unique » a déclaré le promoteur immobilier au journal Haaretz.

L'Etat d'Israël, qui a également investi plusieurs millions de shekels dans cet évènement, en attend non seulement une hausse significative du nombre de touristes et, par là, des rentrées se chiffrant par millions, mais également des

reportages et des articles favorables au pays de la part des 380 journalistes qui viendront spécialement pour couvrir la course.



Le Giro d'Italia s'élançera pour la première fois de son histoire en Israël – un évènement sportif de première importance pour le pays (photo : capture d'écran site Internet Giro d'Italia)

Autres informations :

Le Giro d'Italia en Israël est une chance énorme pour le tourisme (en anglais),
Haaretz, 27.04.18

<https://www.haaretz.com/israel-news/business/giro-d-italia-bike-race-could-change-the-face-of-israeli-tourism-1.6032895>

Site Internet du Giro d'Italia
<http://www.giroditalia.it/eng>

Une tempête dévastatrice a causé la mort de 11 personnes

La pluie et la grêle n'ont duré que quelques heures mais elles ont provoqué une épouvantable catastrophe, notamment dans le désert du Néguev. Les lits de rivières normalement à sec ont été transformés en quelques minutes par les intempéries en torrents furieux arrachant tout sur leur passage et 10 adolescents partis en excursion ont ainsi trouvé la mort. Un berger bédouin a également péri, entraîné par les flots.

Vos dons permettent la publication hebdomadaire d'ENTRE LES LIGNES. Nous espérons vous compter bientôt parmi nos bienfaiteurs et nous permettons de vous indiquer nos coordonnées bancaires : IBAN: CH82 0873 1544 3516 4200 1 – titulaire du compte – AMUTA, CH-8702 Zollikon Banque: Bank Linth LLB AG, Zürcherstrasse 3, CH-8730 Uznach – SWIFT/BIC: LINSCH23XXX



Plusieurs jours auparavant, les autorités avaient signalé la venue d'ouragans et de chutes de pluie violentes et absolument déconseillé les randonnées dans le Néguev. Une enquête devra déterminer pourquoi la randonnée a quand même eu lieu et a même été autorisée par le ministère de l'Education.

Pendant plusieurs jours, le pays n'a parlé que de la mort tragique de ces adolescents fauchés en pleine jeunesse. En Israël, un pays si petit que pratiquement tout le monde se connaît, la compassion et le chagrin ressentis après une telle catastrophe sont immenses, surtout quand la mort frappe autant de jeunes. De nombreuses voix se sont élevées pour signaler qu'une attitude aussi irresponsable est typique de l'esprit israélien qui réagit souvent par un « Tout ira bien » aux mises en garde et aux inquiétudes.



Dix adolescents partis en excursion et un berger ont péri, emportés par les eaux, pendant les intempéries (photo : presse)

Autres informations :

11 personnes sont mortes suite aux intempéries en Israël (en anglais), Ynet, 27.04.18

<https://www.ynetnews.com/articles/0,7340,L-5242124,00.html>

[En complément de cet article, vous pouvez regarder la vidéo en ligne sur notre site Internet : http://israelzwischenzeilen.com](http://israelzwischenzeilen.com)

Vos dons permettent la publication hebdomadaire d'ENTRE LES LIGNES. Nous espérons vous compter bientôt parmi nos bienfaiteurs et nous permettons de vous indiquer nos coordonnées bancaires : **IBAN: CH82 0873 1544 3516 4200 1** – titulaire du compte – AMUTA, CH-8702 Zollikon Banque: Bank Linth LLB AG, Zürcherstrasse 3, CH-8730 Uznach – **SWIFT/BIC: LINSCH23XXX**



« Rapport mensuel »

Mariage civil en Israël : personne n'est compétent pour nous

Le mariage civil n'existe pas en Israël, seuls sont possibles les mariages religieux. Ce problème fait depuis des années l'objet de débats houleux car il signifie que plusieurs centaines de milliers de citoyens israéliens ne peuvent pas se marier. Or, ce sont précisément les Juifs religieux qui plaident dorénavant pour un changement...

Par Katharina Höftmann

Quand Enno Raschke et Alona décidèrent de convoler en justes noces, ils surent que cela ne serait pas possible en Israël car Enno est un Allemand non juif et Alona une Israélienne non considérée comme juive car seul son père est Juif « En Israël, personne ne peut régler notre cas car le mariage civil n'existe pas. Nous avons donc décidé de nous marier à Chypre où pour nous les choses sont simples ». Coût de l'opération sur l'île : 300 euros. Chypre est devenue le refuge de tous les Israéliens qui ne peuvent s'unir en Terre Sainte.

660 000 Israéliens ne peuvent se marier dans leur patrie

Selon l'organisation Hiddusch qui plaide en faveur du pluralisme juif, quelque 660 000 Israéliens ne peuvent se marier dans leur patrie, soit parce qu'ils n'appartiennent à aucune religion (seuls les mariages juifs, chrétiens et musulmans sont possibles) soit parce que l'un des partenaires appartient à une autre religion. Le problème se pose aussi pour les homosexuels et pour les Cohanim (*descendants mâles des anciens prêtres*) qui ne peuvent épouser de femme divorcée ou convertie. Par ailleurs, les enfants d'une femme mariée conçus avec un homme autre que son mari ne peuvent pas non plus se marier religieusement.

Vos dons permettent la publication hebdomadaire d'ENTRE LES LIGNES. Nous espérons vous compter bientôt parmi nos bienfaiteurs et nous permettons de vous indiquer nos coordonnées bancaires : **IBAN: CH82 0873 1544 3516 4200 1** – titulaire du compte – AMUTA, CH-8702 Zollikon Banque: Bank Linth LLB AG, Zürcherstrasse 3, CH-8730 Uznach – **SWIFT/BIC: LINSCH23XXX**





Comme ils ne pouvaient pas se marier en Israël, Enno Raschke et sa femme Alona se sont mariés civilement à Chypre (photo : privée)

„Un pays normal ne peut pas accepter que dix à vingt pour cent de ses citoyens ne puissent se marier“ a déclaré le rabbin David Stav et il a expliqué pourquoi son organisation Tzohar, une association de rabbins très religieux sionistes, plaide en faveur du mariage civil en Israël.

En collaboration avec de nombreux rabbins influents de la sphère nationale religieuse une campagne va, pour la première fois, être lancée par des religieux afin de provoquer une véritable prise de conscience de la population pour ce problème. Il faut espérer que l'action politique suivra dès que le grand public aura compris l'importance du mariage civil en Israël.

Oui au mariage civil, non au divorce civil

La seule échappatoire offerte par Israël à ses citoyens est que le mariage civil contracté hors du pays est reconnu en Terre Sainte. Pour Raaya Karas et son mari Youval Shapiro, tous deux Juifs israéliens, ce n'est pas une véritable option : « Nous ne pouvons pas nous marier à l'étranger car, en cas de divorce, le rabbinat interviendrait à nouveau dans nos vies ».

La jeune femme (40 ans) et son partenaire plus jeune de cinq ans sont parents d'un garçon de deux ans. Ils se sont fait enregistrer comme concubins car ils jouissent ainsi de droits analogues à ceux d'un couple marié. Toutefois, cette solution n'est pas satisfaisante pour Raaya. « Nous menons une vie laïque. Nous reconnaissons qu'il y a de beaux éléments dans le judaïsme mais les rabbins et le rabbinat n'ont

Vos dons permettent la publication hebdomadaire d'ENTRE LES LIGNES. Nous espérons vous compter bientôt parmi nos bienfaiteurs et nous permettons de vous indiquer nos coordonnées bancaires : **IBAN: CH82 0873 1544 3516 4200 1** – titulaire du compte – AMUTA, CH-8702 Zollikon Banque: Bank Linth LLB AG, Zürcherstrasse 3, CH-8730 Uznach – **SWIFT/BIC: LINSCH23XXX**

rien à voir avec notre vision du monde. La cérémonie de divorce pour obtenir le 'guet' est absurde ».

Comme le mariage civil n'existe pas en Israël les divorces de couples juifs (même s'ils se sont mariés à l'étranger) passent obligatoirement par le tribunal rabbinique. Quand, ce qui est fréquent, le mari refuse le divorce, il en résulte des procédures très longues. Sans le 'guet', la lettre de divorce que l'homme 'remet' à la femme, les femmes juives ne peuvent en effet pas se remarier.

Pour la rabbine Neshama Baras qui plaide également en faveur du mariage civil, il n'existe pas d'alternative : „La question est de savoir comment nous pouvons concilier notre démocratie avec le désir de préserver les valeurs juives traditionnelles. Ce n'est pas simple mais il est impossible de maintenir en place un système fermé à certains citoyens. Nous voulons que les hommes et les femmes se marient religieusement par choix. Nous avons besoin du mariage civil, comme dans les autres pays où il est également possible de divorcer civilement“.

Autres informations :

Des religieux plaident en faveur du mariage civil (en anglais), Ynet, 10.03.18
<https://www.ynetnews.com/articles/0,7340,L-5144447,00.html>

Vos interlocuteurs :

Rédaction : Katharina Höftmann. Elle a travaillé pour le bureau de la dpa à Tel-Aviv et pour WELT ONLINE. Actuellement, elle travaille comme journaliste indépendante et comme auteure. E-mail : k.hoeftmann@gmx.de

Traduction française : Jeannette Milgram, Netanya

Responsable projet pour le comité directeur du GIS : Jacques Korolnyk; e-mail : jacques.korolnyk@israel-schweiz.org.il

Contact pour les lecteurs francophones : Yves Darmon; e-mail : Yves.darmon@israel-suisse.org.il

Pourquoi cette newsletter ?

Le service d'information du Groupe ISRAEL-SUISSE (GIS) vous renseigne sur des sujets passionnants généralement ignorés par la presse internationale. Par ailleurs, ce service vous propose un rapport mensuel complet sur des thèmes variés dans les secteurs suivants : arts et culture, sciences et recherche, santé et médecine, économie et finance, énergie et environnement, société et divers. De plus, le GIS aide les journalistes dans leurs recherches et leur fournit des compléments d'information sur les sujets qu'ils souhaitent aborder.

Vos dons permettent la publication hebdomadaire d'ENTRE LES LIGNES. Nous espérons vous compter bientôt parmi nos bienfaiteurs et nous permettons de vous indiquer nos coordonnées bancaires : **IBAN: CH82 0873 1544 3516 4200 1** – titulaire du compte – AMUTA, CH-8702 Zollikon Banque: Bank Linth LLB AG, Zürcherstrasse 3, CH-8730 Uznach – **SWIFT/BIC: LINSCH23XXX**

